



Assemblée générale

Distr. limitée
23 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Deuxième Commission

Point 23 c) de l'ordre du jour

**Élimination de la pauvreté et autres questions
liées au développement : participation des femmes
au développement**

Bolivie (État plurinational de)* : projet de résolution

Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 50/104 du 20 décembre 1995, 52/195 du 18 décembre 1997, 54/210 du 22 décembre 1999, 56/188 du 21 décembre 2001, 58/206 du 23 décembre 2003, 59/248 du 22 décembre 2004, 60/210 du 22 décembre 2005, 62/206 du 19 décembre 2007, 64/217 du 21 décembre 2009, 66/216 du 22 décembre 2011 et 68/227 du 20 décembre 2013, et toutes ses autres résolutions sur la participation des femmes au développement, ainsi que les résolutions et conclusions concertées sur la question adoptées par la Commission de la condition de la femme, notamment la Déclaration qu'elle a adoptée à sa quarante-neuvième session¹,

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général² qui est centré sur l'égalité des sexes et le développement durable, et décide de l'examiner à sa soixante-dixième session au titre de la question subsidiaire intitulée « Participation des femmes au développement »;

2. *Prie* le Secrétaire général d'actualiser l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement, qu'elle examinera à sa soixante-quatorzième session, et note que cette étude devrait rester axée sur certaines questions de développement nouvelles qui ont une incidence sur le rôle des femmes dans l'économie aux niveaux national, régional et international.

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 7* et rectificatif (E/2005/27 et Corr.1), chap. I, sect. A.

² A/69/156.

